

## Certificat de Qualification Professionnelle

### CQP Serveur(se) en restauration Option sommellerie

#### Contrat de professionnalisation

#### **Descriptif**

Trait d'union entre le client et la cuisine, le serveur ou la serveuse de restaurant joue un rôle essentiel dans l'établissement.

Sa fonction va de l'accueil à l'encaissement en passant par le conseil et le service offert à la clientèle.

C'est un métier de professionnel qui exige sourire, psychologie, vivacité et polyvalence et qui satisfait tous les passionnés du contact client.

#### **Programme**

- Pratique professionnelle de service en salle
- Techniques de communication, accueil et vente
- HACCP
- Technologies restaurant.

#### **Démarche pédagogique**

Privilégiant le monde professionnel de la réalité du terrain, la démarche pédagogique alterne apports de contenus, mise en situation en centre de formation et pratique en entreprise.

#### **Conditions d'accès**

Prérequis : être âgé de 18 ans minimum et moins de 26 ans dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Aucun niveau de diplôme exigé.

Aptitudes : forte motivation, aimer travailler en équipe.

#### **Modalités de sélection et d'inscription**

Présélection sur dossier de candidature à retirer auprès du secrétariat ou à télécharger sur le site internet de l'INFA, à retourner dûment complété, accompagné d'un Cv, suivie des tests et d'un entretien individuel.

L'inscription n'est définitive qu'après la signature du contrat de professionnalisation avec une entreprise.

#### **Organisation générale, durée, dates**

450 heures

Entrées permanentes

#### **Coût et financement**

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail, de type particulier, qui associe formation et travail, selon le principe de l'alternance.

Ce dispositif est une formule intéressante à plusieurs titres :

- une formation gratuite pour l'employé et financée par les organismes professionnels (OPCA)
- un emploi rémunéré
- une qualification professionnelle assurée

#### **Statut salarié en contrat de professionnalisation.**

Le jeune perçoit une rémunération en fonction de son âge et de son niveau de formation.